Bulletin mensuel

Commission de la construction du Québec

Décembre 2015

- Le température clémente de décembre dernier aura favorablement influencé le niveau d'activité dans l'industrie de la construction. Un volume de travail de 143,2 millions d'heures travaillées en termes désaisonnalisés et annualisés a été enregistré, en hausse de 1,3 % comparativement à novembre.
- En termes bruts, l'activité est supérieure de 2 % comparativement à 12 mois plus tôt, avec un total de 8,8 millions d'heures enregistrées. Près de 96 000 travailleurs étaient présents sur les différents chantiers de la province en décembre.

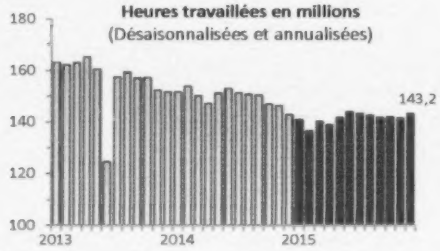

Les secteurs

- Le secteur *génie civil et voirie* se redresse de 5,9 %, avec 27,0 millions d'heures travaillées en termes annualisés en décembre. Tous les sous-secteurs sont en hausse par rapport à novembre. Celui des lignes électriques grimpe de 9,5 %, celui des centrales électriques est en hausse de 6,7 % et finalement celui des routes et des infrastructures augmente de 5,3 %.

- Alors qu'il a été plutôt stable depuis le mois de juin, le secteur *industriel* augmente de 7,3 % en décembre. Il totalise 11,2 millions d'heures en termes annualisés. La région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie est toujours en croissance, de même que la Baie-James, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Estrie.

- Le secteur *institutionnel et commercial* se replie légèrement (-0,8 %) et enregistre 77,4 millions d'heures en termes annualisés ce mois-ci. Les régions du Grand Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James sont en hausse comparativement à l'année dernière.

- Le secteur *résidentiel* demeure stable (+0,4 %) en décembre et enregistre 27,7 millions d'heures travaillées en termes annualisés en décembre.

Heures travaillées en millions
(Désaisonnalisées et annualisées)

Les données portent sur les salariés et les employeurs assujettis à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (Loi R-20). Elles ne concernent que les travaux couverts par la loi, soit environ les deux tiers des travaux de construction, selon les estimations de la CCQ.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction de la recherche et de la documentation par téléphone au 514-341-7740 (poste 6423), par courriel à etudeseconomiques@ccq.org ou consulter notre site internet www.ccq.org.